

Le paysage religieux La chapelle de Notre Dame de Clans

Claudine Zemmour

C'est le point d'arrivée de la balade sur le paysage et l'une des nombreuses chapelles qui sont disséminées dans la vallée du Salagou. Depuis la construction du barrage, elle constitue une sorte de phare qui veille sur le lac, les touristes, les curieux. Les amoureux dit-on aussi en font en quelque sorte un lieu de pèlerinage, ou de balade familiale.

Ces chapelles sont dédiées aux saints locaux comme Saint Fulcran ou à la Vierge. Jusqu'au siècle dernier, elles étaient le théâtre de pèlerinages très fréquentés, qui s'y déroulaient au début de l'été ou à l'automne. Ces rassemblements animés par des confréries, favorisaient les rencontres des habitants des villages et des villes du diocèse de Lodève toutes générations confondues.

Notre Dame des Clans

C'est une chapelle rattachée à la paroisse de Liausson, « **un sanctuaire pauvre et dénué de tout, cher aux catholiques de toute la contrée** »

Très souvent l'implantation d'un sanctuaire est expliquée par une légende, ou la vénération d'une relique ; c'est le cas pour notre chapelle dont la construction en style roman date du 13^{ème} ou 14^{ème} siècle.

La légende

Une riche châtelaine devait se rendre à l'église de Celles pour la messe du 15 août. Pour cela, il lui fallait traverser le Salagou, ruisseau dont les crues torrentielles sont mémorables. Un violent orage fit soudainement monter les eaux. La châtelaine et son cocher, craignant d'être emportés, prirent peur. La dame se mit à prier la Sainte Vierge, lui promettant de **faire construire une chapelle** sur les flancs de ces collines, si elle voulait bien les sauver, le mulétier promettant de donner "**les clans**" de sa mule pour le clocher. La mule et l'attelage ayant pu traverser, la châtelaine tint sa promesse et c'est ainsi que selon la légende, on peut admirer ce sanctuaire.

La relique, le pèlerinage

Ici on vénère à l'occasion d'un pèlerinage « *l'insigne relique de la vraie Croix propriété de la famille Bouissin (de Liausson)* ». Cette vénération de la relique avait lieu au cours d'un pèlerinage pendant la période des Rogations le 3^{ème} jour de Mai qui, dans le calendrier religieux, est le jour de « l'invention de la Sainte Croix » et de la bénédiction des vignes dans le midi viticole.

Nous avons le compte rendu d'un pèlerinage à Notre Dame des Clans qui s'est déroulé en septembre 1907.

Ce récit, consigné dans le bulletin paroissial de Celles par le curé Paul Bourrel, évoque la période difficile pour les catholiques causée par la loi de séparation des églises et de l'Etat. Il rappelle aussi la particularité de cet édifice : « *Clans, seul des monuments catholiques, échappe à la loi de la spoliation, et qui sait si le jour n'est pas proche où il sera au milieu de la tourmente, le seul lieu béni où pourra descendre par le ministère du prêtre le Dieu de toute paix* »

Ce pèlerinage du « *premier dimanche de mai 1907 a été célébré avec plus de piété et d'enthousiasme que jamais... Il n'a pas été seulement un pèlerinage de clameurs et de bruit, il a été surtout une prière et une expiation.* »

Cet événement est ainsi « *l'occasion d'affirmer de façon ostentatoire la permanence des liens et des intérêts collectifs et la résistance à l'idéal laïque* » (Daniel Fabre et Jacques Lacroix, *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX^{ème} siècle.*)

L'abbé Bourrel décrit le déroulement du pèlerinage :

« *Des pèlerins surchargés par le poids des provisions pour toute une journée qui se pressent sur des chemins difficiles d'accès, les ruffes profondément ravonnées, des gens qui viennent à pied de Lodève, de Clermont, peu habitués aux terrains rouges, résistant à la réverbération du soleil sur le sol volcanique. A l'arrivée devant la chapelle il faut attendre l'ouverture de la porte, on attend les retardataires puis à 10 heures, on peut rentrer dans la chapelle en faisant sonner la cloche au passage.* »

Le prêtre décrit un auditoire exalté qui chante : « *Nous voulons Dieu, on se sent obligé de prier par respect pour l'ouverture d'un rituel communautaire.* »

Ces pèlerinages ont cessé avec l'exode rural et la diminution des paroisses, le développement des communications, le recul de la foi. De nos jours, une messe est célébrée le 15 août jour de l'Assomption de la vierge, dans une ambiance moins exaltée, une sorte de conformisme saisonnier.